Dossier de Presse

Résultats 2009

&

Orientations stratégiques

1er JUIN 2010

CONTACTS PRESSE :

La Mutuelle Générale
Sophie Bancet
Tél. : 01 40 78 08 10
sbancet@lamutuellegenerale.fr

Rumeur Publique
Stéphanie Muthelet
Tél. : 01 55 74 52 28
stephanie@rumeurpublique.fr

la Mutuelle Générale

SOMMAIRE

L'essentiel sur La Mutuelle Générale P. 3

- **Une entreprise performante de l'économie sociale**
- **Une gouvernance qui garantit la représentativité des adhérents et la transversalité des politiques et des opérationnels**

Des offres pour les particuliers et les entreprises P. 4

- **Une approche globale de la protection de la personne**
- **Pour les particuliers, une offre adaptée à tous les profils**
- **Des offres personnalisées pour les entreprises**

Les résultats 2009 P. 6

- **Les chiffres-clés 2009**
- **Un bilan sain, provisionné selon les critères prudentiels les plus stricts**
- **Solvabilité II : La Mutuelle Générale se prépare pour 2012**

Le développement P. 8

- **Sur le marché des particuliers**
- **Sur le marché des entreprises**

Les orientations stratégiques P. 9

- **Des résultats au service d'une ambition**
- **Les partenariats stratégiques**

L'essentiel sur La Mutuelle Générale

UNE ENTREPRISE PERFORMANTE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Deuxième mutuelle française, avec 1,4 million de personnes protégées, La Mutuelle Générale se développe sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Partenaire de référence des groupes La Poste et France Telecom depuis plus de 60 ans, La Mutuelle Générale est aujourd'hui une mutuelle interprofessionnelle ouverte à tous.

Société de personnes à but non lucratif, La Mutuelle Générale est un acteur performant de l'économie sociale. Plus que jamais, elle revendique son ancrage dans ce secteur et la pertinence de ce modèle : dans un contexte marqué par la crise économique, les entreprises de l'économie sociale semblent mieux résister que les autres. Elles tirent pleinement parti de leurs spécificités : n'ayant pas de capital à rémunérer, elles n'ont pas à privilégier la rentabilité immédiate. La vision stratégique qui les guide se conçoit dans la durée, ce qui constitue un atout précieux dans la période actuelle. Ainsi, lorsqu'ils ne sont pas redistribués aux adhérents, les excédents de La Mutuelle Générale sont mis en réserve. L'économie sociale allie ainsi performance, gestion financière prudente et souci de l'intérêt collectif sur le long terme.

La Mutuelle Générale dispose d'une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Gestionnaire par délégation de la Sécurité sociale des fonctionnaires de La Poste et de France Telecom, La Mutuelle Générale est aussi un spécialiste de l'assurance de personnes individuelle et collective, en complémentaire santé comme en prévoyance (incapacité, invalidité, dépendance, décès).

Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, La Mutuelle Générale offre à l'ensemble de ses adhérents un accompagnement personnalisé à travers des actions et des services innovants, notamment dans le domaine de la prévention et de l'éducation pour la santé.

Plus de 60 ans d'histoire…

- **1945** : La Mutuelle Générale des PTT (MGPTT) naît du regroupement de 7 sociétés de secours mutuels.
- **1947** : La MGPTT se voit confier la gestion déléguée du Régime Obligatoire de Sécurité sociale des agents des PTT.
- **1991** : Les PTT se scindent en deux entreprises publiques : La Poste et France Telecom. La MGPTT conserve la gestion de l'assurance maladie des fonctionnaires des deux groupes.
- **1995** : La MGPTT s'ouvre aux membres de la famille de ses adhérents, en individuel.
- **2000** : La MGPTT devient « Mutuelle Générale (MG) » et propose des contrats collectifs aux entreprises de tous secteurs.
- **2005** : La MGPTT devient « Mutuelle Générale (MG) » et propose des contrats collectifs aux entreprises de tous secteurs.
- **2008** : L'ouverture interprofessionnelle de La Mutuelle Générale se concrétise par le lancement d'une complémentaire santé innovante dédiée aux particuliers : *monchoix.santé*.
- **2009** : La Mutuelle Générale crée une offre 100% Internet : *e-lamutuellegenerale.fr*.

➔ Une gouvernance qui garantit la représentativité des adhérents et la transversalité entre politiques et opérationnels

La gouvernance de La Mutuelle Générale est fondée sur une collégialité entre équipes politiques et opérationnelles. Le directoire, composé du Président, nommé par le Conseil d'Administration dont les élus représentent les adhérents, et de quatre directeurs opérationnels, a pour objectif de favoriser la transversalité entre les différents pôles de compétences de la mutuelle.

Le directoire de La Mutuelle Générale :

- Patrick Sagon, Président de La Mutuelle Générale
- Martine Vareilles, Directeur délégué Assurance et Développement
- Jean-Paul Bourrillon, Secrétaire Général Opérationnel
- Bruno Boddèle, Directeur de l'Organisation, de la Stratégie du Système d'Information et du Plan
- Marianne de Cidrac, Directeur de la Gestion Individuelle

DES OFFRES POUR LES PARTICULIERS ET POUR LES ENTREPRISES

➔ Une approche globale de la protection de la personne

Dans le cadre d'une adhésion individuelle comme d'un contrat collectif, chaque adhérent de La Mutuelle Générale dispose d'une couverture santé de qualité tout au long de sa vie, quel que soit son parcours, son profil et ses aléas.

Depuis l'origine, La Mutuelle Générale a également développé des garanties de prévoyance pour permettre à ses adhérents de faire face aux difficultés de la vie. Ce soutien au quotidien est l'une des spécificités de La Mutuelle Générale. Capital invalidité, rente dépendance, garantie obsèques… Une couverture prévoyance de haut niveau est incluse dans l'ensemble des contrats santé individuels des adhérents « historiques ». Des contrats de prévoyance collective sont également proposés aux entreprises.

Toujours dans cette volonté d'accompagnement global de ses adhérents, La Mutuelle Générale inclut aussi dans son offre un ensemble de services utiles au quotidien comme la caution de prêts immobiliers, ainsi que différentes aides solidaires en faveur de ses adhérents les plus fragiles grâce à son fonds d'action sociale.

Enfin, La Mutuelle Générale propose à ses adhérents des programmes de prévention, dont l'objectif est de répondre à des problèmes de santé publique.
Ainsi, au-delà du simple remboursement des frais médicaux, La Mutuelle Générale met en place des actions et des services innovants en matière de prévention santé, avec l'appui de partenaires experts : prévention des maladies cardio-vasculaires (tabac, nutrition...), enfants (prématurité, accidents domestiques...).

→ Pour les particuliers, une offre adaptée à tous les profils

Pour ses adhérents historiques de La Poste et de France Telecom, La Mutuelle Générale a développé une offre santé et prévoyance performante et complète, qui couvre l'ensemble des risques liés à l'activité professionnelle. Pour ses adhérents fonctionnaires, cette offre inclut également des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail et une garantie Décès.

Pour les particuliers, La Mutuelle Générale a créé en 2008 monchoix.santé. Résolument innovante tout en restant fidèle aux valeurs mutualistes, cette offre conjugue modularité et accessibilité, avec un large choix de formules adaptées à tous les types de besoins et de revenus. monchoix.santé inclut également des prestations et des services solidaires utiles au quotidien, comme l'exonération de cotisations en cas de chômage de plus de 12 mois.

L'offre monchoix.santé a reçu en 2009 et 2010 le label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne, qui récompense les meilleurs contrats d'assurance santé.

→ Des offres personnalisées pour les entreprises

Référence sur le marché de la protection sociale collective, La Mutuelle Générale dispose d'un savoir-faire reconnu par les plus grandes entreprises. Pour chacun de ses clients, elle privilégie une relation s'inscrivant dans la durée, ainsi qu'une forte dimension d'accompagnement social des salariés.

Quelle que soit l'entreprise, sa taille et son secteur d'activité, La Mutuelle Générale propose des contrats collectifs sur mesure, en complémentaire santé comme en prévoyance.

Pour les PME-PMI, La Mutuelle Générale a conçu des offres modulaires, aussi performantes que pour les grands comptes, avec 24 combinaisons en santé par exemple. Lancée en 2009, cette gamme, *Esprit Collectif*, est diffusée par un réseau de courtiers partenaires qui dispose d'un site web performant de souscription en temps réel.

LES RÉSULTATS 2009

LES CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2009

- **2e** mutuelle française
- **11e** assureur santé français
- **L'un des premiers** opérateurs dépendance (avec près de 500 000 assurés)
- **Cotisations encaissées :** 1 010 millions €
- **Résultat net :** 29,3 millions €
- **Provisions techniques :** 1 271 millions €
  (Vie : 456 millions € - Non-vie : 815 millions €)
- **Fonds propres :** 539 millions €
- **Taux de couverture de marge de solvabilité :** 299 %
- **Développement :** 1 016 126 adhérents (+ 7.5% par rapport à 2008)
- **Personnes protégées :** 1 404 099 million (+ 9,8 % par rapport à 2008)
- **Prestations versées au titre du Régime Obligatoire de Sécurité sociale :** 1 024 millions €

LES RÉSULTATS FINANCIERS

→ Un bilan sain, provisionné selon les critères prudentiels les plus stricts

Résultat

Malgré un contexte économique à nouveau très volatile, La Mutuelle Générale démontre sa solidité financière, avec un résultat net bénéficiaire de 29,3 millions €. Dans un contexte de crise financière, ce résultat a été possible grâce à une gestion prudente des placements financiers, qui a permis de reprendre dès 2009 l'intégralité de ses provisionnements, notamment la Provision pour Risque d'Exigibilité (PRE).

Ce résultat, compris entre 2,5% et 3% du chiffre d'affaires correspond à une entreprise appartenant à l'économie sociale et ne rémunérant pas de capital. Il lui est nécessaire pour financer ses investissements, l'évolution de l'exigence de marge de solvabilité et le remboursement à leur terme des TSDI et du prêt participatif réalisés en 2007.
Ce résultat lui permet également, quand cela est possible, de reverser ses excédents à ses adhérents. Ainsi, La Mutuelle Générale a décidé, en 2008 et en 2009, d'améliorer les garanties optique, dentaire et hospitalisation de ses adhérents sans augmentation corrélative de leurs cotisations, soit 15 millions d'euros de prestations supplémentaires chaque année.

Exigence de marge de solvabilité

Ce résultat permet à La Mutuelle Générale de satisfaire l'exigence de marge de solvabilité. Le taux de couverture de marge de solvabilité s'établit à 299 % à fin 2009 (en progression de près de 8 % par rapport à l'exercice 2008).

Fonds propres et provision des risques

La Mutuelle Générale est en mesure de garantir son indépendance grâce à un niveau de fonds propres qui s'élève à 539 millions € en 2009 (contre 506 millions € en 2008). Les provisions techniques, quant à elles, représentent un total de 1 271 millions €, permettant de faire face à l'ensemble des engagements souscrits. La marge technique progresse, elle, de 9,7 %. Ainsi, sa politique de gestion actif/passif conduit La Mutuelle Générale à provisionner l'ensemble de ses risques et en particulier à se désensibiliser à l'évolution des taux, avec un taux d'actualisation technique se limitant à 1,5 % en assurance décès individuelle.

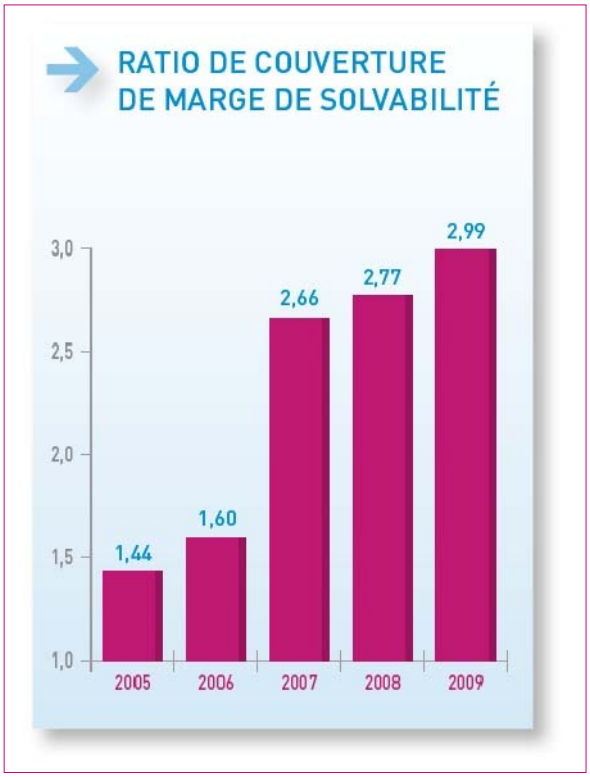

→ Solvabilité II : La Mutuelle Générale se prépare pour 2012

La Mutuelle Générale a poursuivi en 2009 le renforcement de sa politique de maîtrise du risque, dans la perspective des futures normes Solvabilité II. Plusieurs actions ont été menées dans cette optique en 2009, parmi lesquelles :

- renforcement des fonctions « maîtrise des risques financiers », « contrôle interne » et « audit interne »,
- participation, depuis 2007, aux consultations du CEIOPS (regroupement des autorités de contrôle au niveau européen) et en particulier à l'étude d'impact quantifiée QIS4
- formation/sensibilisation des administrateurs de la mutuelle à Solvabilité II ;
- développement des procédures de contrôle interne.

Cette anticipation démontre la volonté de La Mutuelle Générale d'éprouver le dispositif Solvabilité II afin d'en respecter les exigences dès sa mise en œuvre obligatoire.

LE DÉVELOPPEMENT

Au 31 décembre 2009, La Mutuelle Générale comptait 1 016 126 adhérents (soit une augmentation de 7,5 % par rapport à 2008), pour un total de 1 404 099 million de personnes protégées (une hausse de 9,8 % par rapport à 2008).

→ Sur le marché des particuliers

Avec 36 664 nouveaux contrats en 2009, les résultats de l'offre interprofessionnelle « monchoix.santé », lancée en 2008, sont excellents. Sur l'ensemble de l'année, les adhésions individuelles sont en hausse de 40 % par rapport à 2008, dépassant de 25 % l'objectif qui était fixé. Ces résultats ont été favorisés par des campagnes de communication d'envergure, qui permettent depuis 2008 d'accroître significativement la notoriété de La Mutuelle Générale. L'absorption de la Mutuelle de la Communication et de l'audiovisuel (MCA, 8 000 adhésions individuelles) a également contribué à ce résultat.

→ Sur le marché des entreprises

Sur ce marché, deux contrats grands comptes ont pris effet au 1er janvier 2009, concernant près de 40 000 nouveaux adhérents.
En 2009, un important travail de fidélisation des entreprises du portefeuille a prévalu sur la conquête de nouveaux contrats. Toutefois 13 000 nouveaux adhérents collectifs sont venus rejoindre les effectifs de La Mutuelle Générale au 1er janvier 2010, assurant ainsi une croissance régulière.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Des résultats au service d'une ambition

Cette gestion saine et prudente est au service d'une stratégie claire et ambitieuse :
être, d'ici 2012, une mutuelle interprofessionnelle de premier plan capable de constituer le pôle d'excellence santé d'un groupe d'assurance de personnes.

À travers sa solidité financière, garantie d'indépendance, La Mutuelle Générale se donne les moyens de poursuivre cette ambition.

Pour atteindre ses objectifs, La Mutuelle Générale décline son ambition en 5 axes stratégiques :

Installer la marque La Mutuelle Générale et développer sa part de marché, en individuel comme en collectif
Ouverte désormais à de nouveaux marchés, La Mutuelle Générale a pour ambition de figurer, d'ici à 2012, parmi les principales marques en santé. C'est pourquoi elle a décidé, pour promouvoir largement sa nouvelle marque auprès du grand public, de développer sa notoriété et d'affirmer son positionnement d'acteur innovant de l'économie sociale. En 2009, l'efficacité des campagnes de communication sur le développement est clairement établie.

Continuer à maîtriser le fonctionnement et les évolutions du système de santé
La Mutuelle Générale entend poursuivre sa mission historique de gestionnaire délégué du Régime Obligatoire de Sécurité sociale auprès de ses premiers adhérents : les fonctionnaires de La Poste et de France Telecom. Cette connaissance du Régime Obligatoire, en plus du Régime Complémentaire, lui apporte une solide expertise dans la maîtrise du système d'assurance santé et de ses évolutions.

Garantir la pérennité de ses équilibres économiques, gages de son indépendance financière
Face à l'augmentation régulière des coûts de santé, La Mutuelle Générale est déterminée à pérenniser ses équilibres économiques fondamentaux. Elle s'appuie pour cela sur des efforts de maîtrise des coûts ainsi que sur le maintien d'un ratio de solvabilité élevé permettant de garantir l'autofinancement de ses investissements.

Améliorer toujours plus la qualité de service qu'elle doit à ses adhérents
La Mutuelle Générale entend placer les adhérents au cœur de ses préoccupations quotidiennes et de son organisation. Pour améliorer encore davantage la qualité de service, elle s'est fixé les objectifs suivants : proposer des prestations toujours plus compétitives, compléter ses offres de services innovants et à forte valeur ajoutée, développer une relation de proximité avec ses adhérents.

Conclure des partenariats avec des acteurs partageant la même vision du secteur de la santé pour constituer à terme un groupe intégré

La Mutuelle Générale entend se développer aux côtés d'autres acteurs partageant sa vision de la protection sociale. Ainsi, elle a conclu en mai 2009 un pré-accord avec La Banque Postale en vue de signer un partenariat dans le domaine de l'assurance santé. Fondé sur les valeurs de solidarité et d'accessibilité partagées par les deux groupes, ce partenariat s'articulera autour d'une société commune qui sera opérationnelle en 2011. À travers ce partenariat, qui doit être finalisé en juillet 2010, les deux entreprises affirment leur volonté de proposer une gamme de produits santé d'un haut niveau de qualité à destination du plus grand nombre.

Par ailleurs, La Mutuelle Générale a récemment entamé avec le groupe Mornay un processus de négociation exclusive visant à étudier les synergies possibles en matière d'assurance de personnes.